

# Le Lien

Saint-Ismier au cœur du Grésivaudan

#36 avril • mai • juin / 2015

[ACTUALITÉS]

Rendez-vous  
**Saint-Ismier**  
fête le printemps  
le 24 avril

Page 9  
[DOSSIER]

**Un futur lieu de détente  
et de rencontre**

Page 10-11  
[DOSSIER]

**Panorama  
du budget 2015**

Page 14  
[CULTURE]

**Cultures urbaines  
graff et hip-hop**

Page 15  
[SPORT]

**Le terrain synthétique  
de football**

# Infos pratiques

## Horaires d'ouverture

### Services mairie

#### Accueil mairie et CCAS

Tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Samedi matin (permanence administrative) de 9 h à 11 h 30.

Fermeture exceptionnelle de la mairie en mai : samedi 2, vendredi 15 et samedi 16.

## Service Urbanisme

### Services Techniques

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
- Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Sur RDV en dehors de ces horaires

## Service Crèche'ndo

Tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30. 04 76 52 31 58

## Pôle Enfance Jeunesse Scolaire

Accueil du public (Maison Belledonne), lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf mercredi fermeture à 17 h).

## Médiathèque « L'Orangerie »

Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h, mercredi 10 h à 12 h et 14 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h 30. Fermeture exceptionnelle en mai : samedi 2, vendredi 15 et samedi 16. 04 76 52 92 76  
[www.mediathèque-saint-ismier.fr](http://www.mediathèque-saint-ismier.fr)

## Numéros d'urgences

- **Gendarmerie de Saint-Ismier** : 17 ou 04 76 52 15 45
- **Police municipale** : 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70
- **Pharmacie ou dentiste de garde** : 39-15
- **Sapeurs-pompiers** : 18
- **SAMU, médecin de garde** : 15
- **Centre anti-poison Lyon** : 04 72 11 69 11

## Numéros utiles

- **Eau (SAUR)** : 08 00 74 47 22
- **Assainissement (eaux usées) Sté Véolia**

Astreinte urgente 7j/7j et 24 h/24 h : 04 76 61 39 34  
Informations réseaux SIZOV : 04 76 52 52 28

## • Déchetteries intercommunales et jours de collecte

Déchetteries de Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet ouvertes 7j/7j de 8 h 30 à 17 h 45 sauf le 1<sup>er</sup> mai.

Renseignements sur [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

Collecte des ordures ménagères le lundi et des bacs « Je trie » le mercredi. Si lundi férié, ramassage effectué le jeudi suivant.

## Permanences

- **Avocat conseil pour la commune** : le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9 h à 11 h 30, sur rdv au 04 76 52 52 25.
- **Conciliateur médiateur pour le canton** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 14 h à 17 h, rdv au 04 76 52 52 25. Permanence annulée le 1<sup>er</sup> avril
- **OPAC** : tous les mercredis de 10 h à 11 h permanence Mairie. 04 76 52 52 25. Permanences annulées les mercredis 6 et 13 mai.
- **Assistante sociale** : sur RDV au 04 56 58 16 91
- **Agent de la Sécurité Sociale** : permanence les semaines paires le mardi de 15 h à 16 h 30.

## Objets trouvés

Information sur [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr)  
Rubrique Vie quotidienne  
Police municipale

## Installations

- **Pascale Revéret** : art-thérapeute cabinet au 67 route du Rivet Contact : 06 26 64 64 70
- **Dominique Venitucci** : art-thérapeute 67 route du Rivet. Contact : 06 75 70 43 11
- **Edwige Kuntz** : ouvre le magasin 6<sup>e</sup> sens : bijoux, cadeaux, prêt-à-porter 354 route de Chambéry Contact : 04 58 00 54 40

## Dématérialisation

La commune de Saint-Ismier vous permet désormais d'effectuer plusieurs démarches en ligne.

Il vous faudra en premier lieu créer un compte sur « [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) ». Vous devrez être en possession de pièces justificatives numérisées selon les démarches à accomplir :

## Inscription sur les listes électorales :

un titre d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile.

## Recensement des jeunes de 16 ans :

un titre d'identité en cours de validité :  
- votre carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso), passeport en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure votre photo).  
- votre livret de famille.  
Vous recevez ensuite votre attestation de recensement par courrier.

## Demande d'acte d'état-civil :

Il n'y a pas de pièce justificative à fournir. Vous recevez votre acte d'état civil par courrier.

## Changement de coordonnées

Il n'y a pas de pièce justificative à fournir. Vos nouvelles coordonnées sont transmises aux services concernés.

## Achat de timbre fiscal électronique

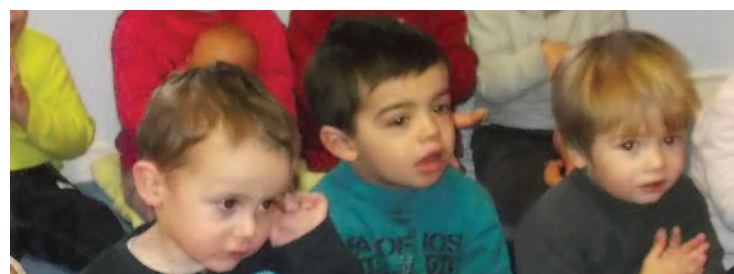
Au niveau national il est désormais possible dans le cadre de votre demande de passeport de procéder à l'achat des timbres fiscaux sur internet. [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

**ATTENTION il n'est pas possible à ce jour d'utiliser ce service pour d'autres démarches que les passeports.**

Retrouvez plus d'infos sur [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr) en flashant ce QRcode



[www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr)



## Calendrier service Enfance Jeunesse Scolaire

### Vacances de printemps : du 13 au 24 avril 2015

Le centre de loisirs 3-12 ans sera ouvert de 8 h à 18 h. Le local jeunes 11-17 ans sera ouvert de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf jours de sorties). Retrouvez les informations sur le site internet de la mairie [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr) rubrique Enfance jeunesse scolaire.

**Pont de l'ascension** : pas d'école le vendredi 15 mai, mais rattrapage les mercredis après-midi 29/04 et 6/05 de 13 h 30 à 15 h 30. La Mairie assure les services périscolaires dans les mêmes conditions.

**Centre de loisirs** : les dates d'inscriptions au centre de loisirs pour l'été, dans les écoles pour la rentrée 2015-2016 et pour les services périscolaires seront disponibles courant mai sur le site internet de la Mairie [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr)

**Contact téléphonique au 04 76 52 93 69**

## Sommaire

### [INSTANTS VOLÉS]

Page 4-5

Ça se passe chez nous...

### [ACTUALITÉS]

Page 6-7-8

- **Circuler et cheminer à Saint-Ismier**  
une préoccupation partagée
- **Odile Briec**, passion pastel
- **Crech'ndo** prépare la rentrée de septembre
- **Séjour jeunes** à Pralognan

### [DOSSIER]

Page 9-10-11

- **Un futur lieu de détente et de rencontre**
- **Panorama du budget 2015**

### [VIE PUBLIQUE]

Page 12

- **Concours photo**
- **Tribune**

### [ENVIRONNEMENT]

Page 13

**La Tour d'Arces**  
mise en valeur.

### [CULTURE & SORT]

Page 14-15

- **Cultures urbaines** graff et hip-hop
- **Terrain synthétique de football**  
Complexe François-Régis Bériot.

### [AGENDA]

Page 16

**Vos rendez-vous**

culturels, sportifs et associatifs.

*J'ai toujours voulu considérer les habitants comme la première richesse de notre village et je refuse de croire à une humanité construite sans le respect, la rencontre, l'écoute et l'échange.*



## Une détermination sans faille



Il y a un an déjà, nous nous présentions à vos suffrages sur une liste intitulée « Saint-Ismier au cœur du Grésivaudan/défi 2014 ».

Nous savions que le défi allait bien au-delà de l'année 2014 mais c'était une manière de prendre date...

Nous avions à cœur de vouloir préserver notre cadre environnemental, faciliter la vie quotidienne, protéger les plus fragiles d'entre nous, être à l'écoute pour construire ensemble l'avenir solidaire d'un village singulier au sein de l'intercommunalité. Ce désir est intact, voire même exacerbé par la volonté d'affronter et dépasser les réalités rencontrées.

Fort du constat que l'urbanisme d'un village affecte l'image de la

commune et ses paysages, attentif à la rencontre de l'autre et sa reconnaissance, j'ai inscrit l'ensemble de mon action dans la perspective d'un développement durable apte à favoriser l'harmonie de notre cadre de vie.

Au regard des lois qui s'imposent à nous, je sais que la tâche sera rude pour arriver à préserver les patrimoines culturels, les respirations paysagères et l'esthétique d'une vallée, mais ma détermination est sans faille.

Dans la construction du bien vivre à Saint-Ismier, j'ai toujours voulu considérer les habitants comme la première richesse de notre village. Je refuse de croire à une humanité construite sans le respect, la rencontre, l'écoute et l'échange. C'est la raison pour

laquelle je veux compter sur l'engagement et l'implication de chacune et chacun d'entre vous. Si l'altérité souffre de l'évolution de nos modes de vie, si les contraintes économiques et la pression urbaine qui s'est intensifiée ont progressivement altéré la richesse du lien social et modifié nos modes de vie, plus que jamais, le bien-être et la dignité de tous constituent le cœur des préoccupations de mon équipe municipale. Toutes nos priorités s'en imprègnent et nous avons choisi d'en faire une exigence pour ne pas subir notre avenir. Le budget 2015 de la commune, voté le 27 mars, en dessine les contours.

**Henri Baile**

Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication: **Henri Baile**. Rédactrice en chef: **Sandrine Idier**. Directrice de la communication: **Margaret Ruelle-Souchon**. Maquette et mise en page: **tassan.fr** - Ont collaboré à ce numéro: **Alexandre Dhordain**. Visuel de couverture: © **Éric Baboulaz** "Parc du lycée horticole". Photos: **Mairie de Saint-Ismier**. Impression: **Imprimerie Notre-Dame**. Périodicité: trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN: 07 616 066. Hôtel de ville, BP 32, 38331 Saint-Ismier Cedex. Tél.: 04 76 52 52 25 - Fax: 04 76 52 28 01. [infos@saint-ismier.fr](mailto:infos@saint-ismier.fr) - [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr) Ce numéro a été imprimé à 3 300 exemplaires.

# Instants volés



## Conte traditionnel

### « La Moufle » à la médiathèque

Mercredi 25 février, Valérie Bouvier, conteuse très appréciée, a proposé une nouvelle interprétation du conte de La Moufle pour les jeunes enfants de 1 à 5 ans. Au total 50 enfants sont venus écouter cette belle histoire.



## Carnaval au village

Mardi 17 février, le Clown casquette a présenté son spectacle devant une salle comble, suivi d'un défilé animé dans le centre du village. Dans le parc de la Mairie, Monsieur Carnaval a brûlé sous un lâcher de ballons.



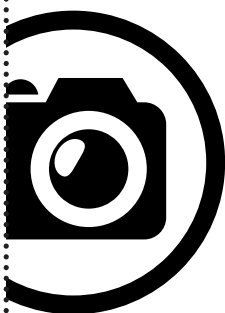
## Cent ans

Lors de la séance du 24 février, pour son centenaire, la commune a souhaité un joyeux anniversaire à Mme France Cupillard, auteur amateur de contes en 1940...



## Bernard Pivot à la médiathèque

Avant son spectacle à l'Agora, le 23 janvier, Bernard Pivot dédicait ses ouvrages récents à la médiathèque pour les amateurs de ses essais sur la langue française et les nostalgiques de ses émissions comme « Apostrophe » ou « Bouillon de culture ».





## Ciné-goûter Rio 2

Cette projection a rencontré un vif succès auprès des enfants venus nombreux le mercredi 18 mars à l'Agora.



## Le service Jeunesse

Le centre de loisirs de février 2015 a été très animé : présence au Carnaval dans le village et sorties à la neige pour de la glisse !

[SÉCURITÉ ROUTIÈRE]

## Circuler et cheminer à Saint-Ismier une préoccupation partagée



Des sept conseils de quartier, si un sujet a fait l'unanimité, c'est celui concernant la vitesse et le sentiment d'insécurité des piétons : « trop vite », constatent les habitants, stops non respectés, règles de priorité oubliées, trottoirs trop étroits ou inexistants et difficulté de parking dans certaines rues.

Beaucoup ont réclamé des aménagements pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, des contrôles de vitesse et surtout des sanctions !

S'il est vrai que nous avons une perception erronée de la vitesse réelle des véhicules – les contrôles ne révèlent pas vraiment de vitesses excessives sur la commune – nous avons pourtant un sentiment croissant d'insécurité, que l'on soit piéton ou conducteur.

### Alors quelles mesures pour 2015 ?

Des contrôles de vitesse seront effectués plus régulièrement par le policier municipal, en collaboration avec les communes voisines – Il pourra verbaliser les conducteurs en infraction (amende de 90 € à 1500 € - retrait de 1 à 6 points selon la vitesse enregistrée).

Deux nouveaux radars pédagogiques mobiles ont été

votés au budget 2015 et seront bientôt opérationnels, pour nous faire prendre conscience de notre vitesse sur les secteurs les plus concernés.

Mais c'est surtout le **Plan Local de Déplacement (PLD)** voté au budget 2015, qui pourra déterminer les secteurs à risque et proposer les aménagements adéquats :

- Certaines rues pourraient alors passer en sens unique, ce qui déterminera l'aménagement de trottoirs et/ou de places de parking supplémentaires.

- Ce plan viendra compléter l'étude menée pour mailler la commune et relier les chemins piétonniers, afin de rejoindre l'école ou le collège dans de plus grandes conditions de sécurité, contribuer aux modes doux et actifs de déplacements, et par incidence, diminuer le flux de véhicules aux horaires scolaires. Ainsi, si le respect des règles et la prudence favorisent le savoir-vivre et la sécurité de nos enfants, le PLD visera un développement équilibré de tous les modes de déplacement, enjeu majeur de notre cadre de vie et de celui de nos enfants.

## ANIMATIONS

### Avoir 18 ans en 2015...

**Vous êtes majeur(re) en 2015, bienvenue dans la citoyenneté.**

Une réception est organisée en présence du maire et des élus. Des témoignages et un diaporama vous permettront de vous retrouver et d'échanger autour du verre de l'amitié.  
**Vendredi 10 avril à 18 h 30 à la mairie de Saint-Ismier.**

### Les petits fermiers

Animation autour du thème de la ferme, animaux. Stands dans le parc de la mairie.

**Vendredi 24 avril à 15 heures.**

## FÊTE DES NATIONALITÉS

### PROGRAMME

Grand pique-nique.  
Faites découvrir un plat de votre pays ou de votre région et vos costumes traditionnels.  
Musique, chants et danses; animations pour les enfants.

**Samedi 30 mai, dès 12 heures dans le parc de la Mairie**  
Si vous souhaitez participer à l'animation, contactez-nous rapidement au 06 26 80 29 24



[PORTRAIT]

## Odile Briec

### Passion pastel

**PEINTURE** Cela fait quatre ans qu'Odile Briec, artiste peintre ismériusienne, a repris fusain, sanguine et pastel pour nous offrir des paysages colorés et des regards remplis d'humanité. Des œuvres à découvrir à la mairie, salle des mariages, et sur son site internet.

De tous les médiums, c'est le pastel, ce petit bâton de couleur utilisé en dessin et en peinture, qu'Odile Briec manie si bien, qu'elle préfère. « *J'aime la relation tactile avec le pastel. Sa poudre friable et douce vous donne l'impression de peindre avec les doigts* », explique la jeune femme à quelques jours de sa première exposition personnelle. La vingtaine d'œuvres sélectionnées l'ont été parmi les nombreuses toiles réalisées sur son temps libre, le plus souvent à l'Atelier de peinture de Grenoble qu'elle fréquente assidûment.

Dans la vie de tous les jours, Odile est ingénieur informatique. Elle conçoit des programmes et rédige des documents pour

logiciels. Après une longue parenthèse, c'est le besoin de s'évader de son écran d'ordinateur qui l'a fait se replonger dans sa passion. Le besoin de faire quelque chose pour elle-même aussi.

Pour retrouver ses sensations, elle débute par la copie d'œuvres de grands maîtres, et parmi ses préférés : Van Gogh et Tamara de Lempicka. « *Tous passaient beaucoup de temps dans les musées pour apprendre de leurs aînés* », explique Odile, grande lectrice de biographies d'artistes, en précisant que la copie aide à maîtriser le dessin, la composition et les couleurs. À voir sa reproduction de la Femme assise d'Egon Schiele,



Portrait réalisé au pastel

il est indéniable qu'Odile excelle en la matière.

Mais pour exposer, il faut des œuvres originales. Elle expérimente alors les médiums et les techniques, en quête de sa propre identité d'artiste. Une marque de fabrique qu'elle ne désespère pas d'imprégner davantage encore à son travail. Son inspiration ? Odile la trouve dans les photographies et les images qu'elle débusque ici et là. Ce sont des paysages,

des animaux et des portraits. Le plus souvent des portraits de femmes qui soutiennent votre regard confirmant que les yeux sont bien le reflet de l'âme.

### EXPOSITIONS

**du 1<sup>er</sup> avril  
au 30 juin 2015**

**Mairie de Saint-Ismier**

Du lundi au vendredi

9 h 30-12 h et 14 h-17 h 30

Samedi matin de 9 h-11 h 30

[www.odilebriec.com](http://www.odilebriec.com)

[PETITE ENFANCE]

## CRECH'NDO

### la rentrée de septembre se prépare

**RENTRÉE** En prévision de la rentrée de septembre, c'est le 1<sup>er</sup> avril que se tiendra cette année la commission d'attribution des places dans la structure d'accueil Crech'ndo.



En septembre 2015, une vingtaine de places sera libérée par des enfants quittant la structure pour entrer à l'école. A ce jour, sont confirmées 28 demandes pour des enfants nés ou à naître en 2015, 31 demandes pour des enfants nés en 2014 et 13 demandes pour des enfants nés en 2013.

À la rentrée 2015, l'organisation en sections dépendra de l'ouverture de la micro-crèche. L'ouverture de la structure se fera du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 30 à chaque étage. Les grands (enfants nés en 2013) devraient être accueillis au RDC et les moyens (enfants nés en 2014) au 1<sup>er</sup> étage.

Les bébés (enfants nés en 2015) seront accueillis dans les nouveaux locaux « Mini-Crèch'ndo » dès la fin des travaux. Le personnel sera réparti sur les différents groupes et chaque année une partie de l'équipe accompagnera les enfants dans leur nouvelle section.

La commission attribue les places en tenant compte des critères mentionnés dans le règlement de fonctionnement de la structure, validé en conseil de crèche, par la CAF et délibéré en conseil municipal. La décision est transmise rapidement aux familles qui savent si elles sont acceptées ou sur liste d'attente.

[JEUNESSE]

## Séjour jeunes et mixité sociale à Pralognan 2015

Samedi 7 février 2015 à 9 heures, parking de l'espace Paul Jargot à Crolles, un tas impressionnant de sacs de voyage, de skis, et de malles remplies de matériel attend.

L'ambiance sent bon le départ, les jeunes ont hâte de partir skier entre amis. Nous voilà partis pour sept jours à Pralognan-la-Vanoise ! 22 jeunes âgés de 11 à 15 ans (12 de Saint-Ismier et 10 de Lumbin) et 3 animateurs se dirigent vers un gîte confortable à proximité des pistes de ski.

**Au programme** trois jours de ski de piste, de l'airboard, une initiation au handi-ski (ski en fauteuil), du curling, une animation de prévention aux risques d'avalanche et des veillées en tous genres. Un séjour découverte, convivialité et mixité !

### Mixité sociale

Nous avons côtoyé un groupe

de jeunes handicapés moteur sur plusieurs temps de vie. Malgré les difficultés de communication, sans gêne, les jeunes ont pu mieux appréhender le monde du handicap. L'initiation au handi-ski leur a permis de vivre dans la peau d'une personne handicapée. Ils ont été surpris, tant par les sensations que procure cette activité que par le sentiment d'être observés en permanence par les autres skieurs.

### Confirmés ou débutants

Certains avaient l'habitude d'aller skier en famille et se débrouillaient bien mais pour d'autres, c'était la première fois qu'ils chaussaient. Les cours ESF pour les débutants leur ont permis de progresser à leur



rythme et de vaincre leurs appréhensions. Pour certains, le moment du ski était une angoisse, une peur du ridicule, mais il n'y a eu aucune moquerie ou jugement et les skieurs confirmés étaient ravis d'accompagner et de faire progresser les plus novices. Après 7 jours, les jeunes étaient tristes de rentrer, certes, mais la tête pleine de souvenirs, d'anecdotes et de nouvelles amitiés.

Vendredi 13 février à 17 heures, à Crolles, les parents retrouvent leurs ados qui leur ont manqué. Dernières embrassades, derniers

échanges de numéros de téléphone ou de contacts facebook, les familles partent une à une en remerciant l'équipe d'animation qui se retrouve bien seule, mais avec le sentiment d'un séjour réussi.

MIXITÉ

**12 10**  
**FILLES & GARÇONS**  
DONT ON NE  
DISTINGUE PLUS  
LES COMMUNES  
D'APPARTENANCE

### ALERTE

## Alerte aux chenilles processionnaires



### Nos compagnons à quatre pattes en danger

Les chiens et chats sont les premières victimes des chenilles processionnaires. Les conséquences peuvent être dramatiques. L'inflammation et l'œdème de la langue ou de la muqueuse buccale peuvent les empêcher de se nourrir ou de s'abreuver. L'envenimation peut aller jusqu'à des nécroses sur toute la région buccale. Il n'est pas rare de devoir euthanasier des animaux gravement mutilés.

Pour les hommes, une exposition aux soies urticantes de la chenille se traduit par des démangeaisons accompagnées de boutons disparaissant au bout de deux ou trois jours. Parfois, la réaction va jusqu'à l'œdème. Dans certains cas rares, cette exposition peut conduire à un choc anaphylactique, nécessitant une hospitalisation. Des risques respiratoires ou oculaires sont également à craindre.

(source INRA)

### DEUX SOLUTIONS AVANT QU'ELLES NE DESCENDENT DES PINS (courant mars/avril)

Procéder à la coupe des rameaux portant les cocons et les détruire par le feu. Attention, il convient de prendre les précautions nécessaires en portant un masque, des gants et des lunettes ... C'est le seul cas autorisé pour lequel vous pouvez faire du feu dans votre jardin.

Installer autour du tronc, un éco-piège dans lequel les chenilles viendront s'enfourer au moment de quitter le nid (à acheter dans les jardinerie ou sur internet). L'arrêté municipal du 10 février 2014 fixe les devoirs des propriétaires concernant le traitement des arbres infestés.

Vous trouverez un dossier complet et l'arrêté sur le site internet de la mairie [www.saint-ismier.fr](http://www.saint-ismier.fr), rubrique environnement ou rendez-vous à l'accueil de la mairie.



[AMÉNAGEMENT]

# Un futur lieu de détente et de rencontre



Ancienne gare du tramway

La volonté de considérer les habitants comme la première richesse de notre village s'accompagne du choix de tout mettre en œuvre pour inscrire notre commune dans une perspective de développement durable, respectueux de notre environnement, de notre patrimoine historique et culturel et générateur de lien social.

Ce choix ambitionne également de favoriser les lieux et les instants qui permettent de promouvoir des lieux de détente et de rencontres.

La destruction totale du bar du square par un incendie la nuit du 15 au 16 août 2014 nous a privé d'un endroit chaleureux et convivial dont chacune et chacun, adolescents, clients occasionnels ou réguliers, ont pu au fil des jours, percevoir l'intensité de l'absence dans leur vie sociale.

Spontanément, la réaction politique de l'ensemble des membres du conseil municipal

a été de décider la reconstruction d'un nouveau lieu de vie sur le même site.

Dans l'optique de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre, le conseil municipal du 7/11/14 a désigné un groupe de travail composé de Laurence Gaillard, Claude Richard, Pascal Mauberger, Claudine Gellens, Christian Dullin et Christophe Gauvain.

Ce groupe de travail a souhaité s'adjoindre les compétences d'un programmiste pour accompagner l'écriture d'un nouveau projet sur des objectifs clairs.

## 1 RECRÉER UN ESPACE DE VIE CONVIVIAL

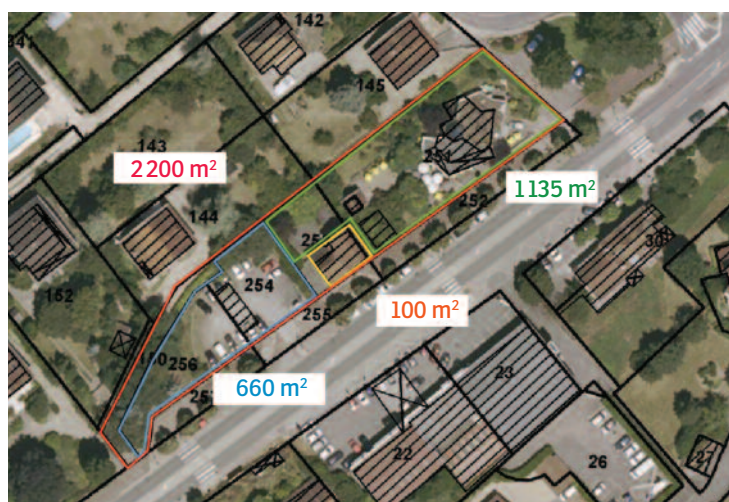
- Proposer un lieu centré autour d'une offre de **restauration** de type brasserie, milieu de gamme et familial avec 60-70 couverts en intérieur et autant en terrasse l'été.
- Mettre en place un espace qui propose **des activités variées** et des plages horaires élargies afin de toucher **un large public**
  - espace jeux (baby-foot),
  - grand écran pour la retransmission d'événements sportifs,
  - espace concerts (non amplifiés, piano bar),
  - ouverture le dimanche pour des brunchs,
  - possibilité de moduler l'espace pour des thés dansants,
  - terrain de boules en extérieur,
  - grande terrasse (couverte et/ou découverte), etc.

## 2 PROPOSER UN PROJET D'AMÉNAGEMENT HARMONIEUX

- Intégrer les anciens locaux de la **gare de tramway** dans le futur projet d'aménagement.
- Traiter l'aménagement des parkings, de la parcelle de l'ancienne brasserie, l'ancienne gare et le terrain entre les deux. Le projet devra être bien intégré dans son environnement.

## 3 LES PROCHAINES ÉTAPES

- Validation du préprogramme
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre/  
Élaboration du Programme Technique Détaillé
- Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Début des études de maîtrise d'œuvre
- Livraison des travaux: objectif fixé à fin 2016



Emprise des aménagements à venir



[BUDGET]

# Panorama du budget

Jean-Pierre Regis  
Adjoint aux finances

**Malgré une conjoncture difficile et qui laisse peu de place aux initiatives, le budget prévisionnel pour l'année 2015 a été adopté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal.**

J'y vois le résultat d'un travail rigoureux mené avec toute l'équipe municipale et les services communaux dans un esprit de concertation et de dialogue. Ce budget tel qu'il a été approuvé, pour être conforme aux engagements politiques pris pendant la campagne électorale, n'en est pas moins le fruit des informations et autres demandes exprimées par les Ismériens lors des conseils de quartier que nous avons organisés tout au long de la première année de notre mandature.

Je vous en avais déjà parlé dans la dernière édition du lien, les dotations de fonctionnement en provenance de l'État, déjà réduites lors d'exercices précédents sont appelées à être réduites de manière encore plus

significative dans les années à venir. En cumul sur la mandature, ce n'est pas moins de 2 M€ qui vont manquer au budget communal. Pour faire simple, par analogie avec un budget familial, tout le monde comprendra que les investissements ne peuvent être envisagés que lorsque toutes les dépenses de fonctionnement sont couvertes.

Ce sont donc 2 M€ qui vont nous manquer dans nos investissements futurs. Nous n'avons donc pas d'alternative, il nous faut engager une réflexion globale sur la réduction de nos coûts de fonctionnement.

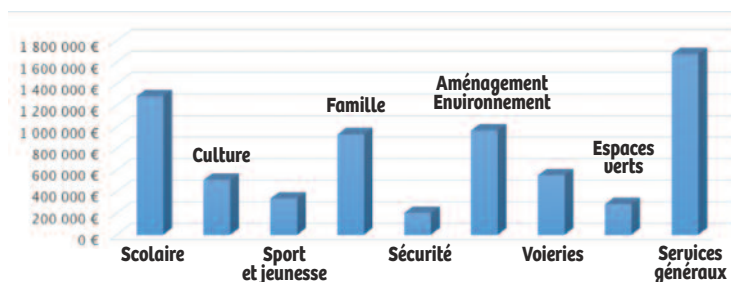
Si dans un premier temps celles que nous avons déjà engagées peuvent paraître à certains comme coercitives, elles n'avaient qu'un seul objectif : ne pas augmenter les taux d'imposition locale, un travail plus réfléchi a d'ores et déjà été engagé qui a pour objectif la rationalisation des services, ainsi que la mutualisation des moyens tout en maintenant une qualité des services.

## Budget de fonctionnement **8 279 164 €**

**Les dépenses de fonctionnement courantes** – chauffage, entretien des bâtiments, salaires des personnels, les subventions CCAS, AGORA, Isiparc et celles accordées aux associations, fournitures scolaires, projets pédagogiques etc – **représentent plus de 6,7 M€.**

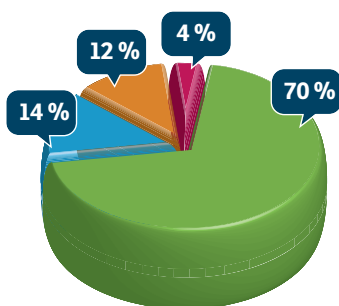
Afin de diminuer dès cette année les charges de fonctionnement, une modernisation de l'éclairage public avec des solutions durables et économes en énergie ainsi que l'isolation des bâtiments publics seront entreprises.

### Répartition des dépenses courantes de fonctionnement



### Recettes réelles **7 904 152 €**

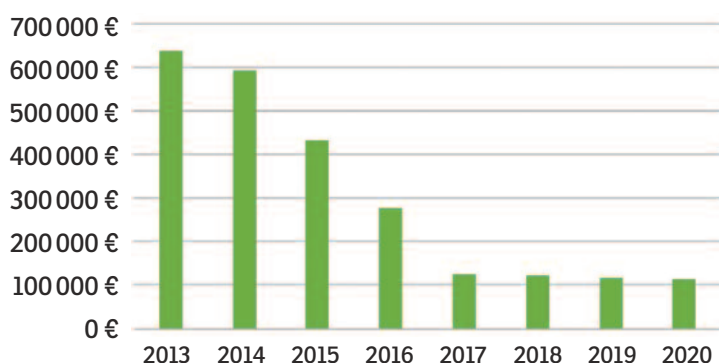
- 70 %** Impôts et taxes
- 14 %** Dotations de l'Etat
- 12 %** Produits liés aux services rendus (cantine...), subventions (CAF...), participations (CCPG...)
- 4 %** Divers (locations...)



### Maintien des taux communaux sur la fiscalité locale

- 9,10 %** Taxe d'habitation
- 18,73 %** Taxe foncière sur les propriétés bâties
- 69,53 %** Taxe foncière sur les propriétés non bâties

### Dotation forfaitaire à percevoir



### Risque d'effet ciseau (dépenses supérieures aux ressources)

Les dépenses de fonctionnement (à service public constant) augmentent mécaniquement en partie à cause des dépenses de personnel, du fait des mesures gouvernementales récentes :

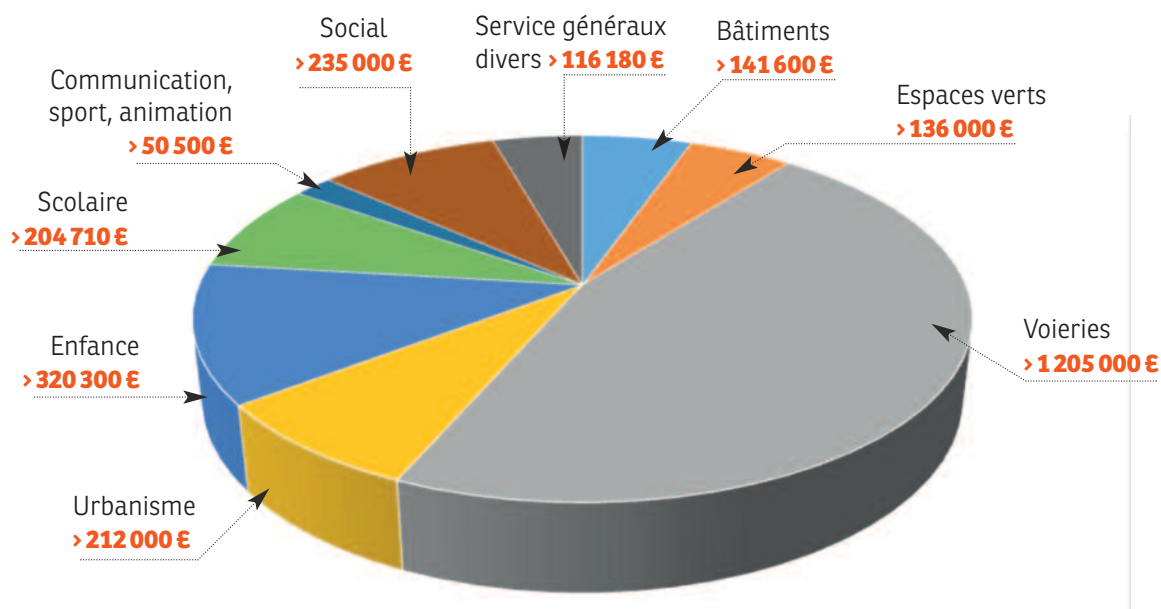
- Évolution des grilles de rémunération des catégories C
- Augmentation des taux de cotisation CNRACL et IRCANTEC
- Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Pour autant, le budget prévisionnel 2015 montre une réduction de 200K euros (-3,2%) par rapport à celui de 2014. Des arbitrages complémentaires seront nécessaires au cours des prochaines années, avec un objectif de réduction de 10 % du budget de fonctionnement et afin de limiter l'effet ciseau annoncé.

La baisse des ressources a comme conséquence une dégradation de la capacité d'autofinancement. En termes d'investissement, cela se traduira par une étude attentive des projets et de leur pertinence sur le long terme.

Budget d'investissement **4 014 662 €**

Le budget 2015 prévoit le financement de nouveaux projets à hauteur de 2,6 M€



## zoom

SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2015

### AMÉNAGEMENTS URBAINS

#### ESPACES VERTS

> 110 000 € pour la réalisation d'aires de jeux dans le parc de la mairie et à Buttit

#### BÂTIMENTS

> 50 000 € pour l'accessibilité de la mairie

> 35 000 € pour des études sur l'aménagement de la commune

#### URBANISME

> 80 000 € pour la réalisation d'un plan local de déplacement

#### VOIRIES

> 580 000 € pour l'aménagement de la RD 1090

> 200 000 € pour la réalisation d'un parking à la Bâtie

> 60 000 € pour le plan pluriannuel d'éclairage public

> 30 000 € pour l'aménagement de cheminements piétons

> 50 000 € pour l'aménagement d'un carrefour prévu sur le haut-Manival

### ACTIONS POUR LA JEUNESSE

#### ENFANCE

> 261 000 € pour le solde dû pour la construction de la micro crèche

> 40 000 € pour l'aménagement de la micro crèche

### SCOLAIRE

> 83 000 € pour la réfection des surfaces des cours d'école et leurs accès

> 40 000 € pour l'isolation des bâtiments scolaires

> 50 000 € pour l'accessibilité PMR dans les écoles

> 11 300 € pour le « Plan numérique à l'école » afin de faciliter la formation des élèves de Saint-Ismier au numérique.

### SOLIDARITÉ

#### SOCIAL

> 235 000 € pour l'aménagement de la cuisine de l'EPHAD du Rozat

### CULTURE ET SECTEUR ASSOCIATIF

#### COMMUNICATION ANIMATIONS SPORTS

> 28 000 € pour les aménagements à caractère sportif

> 15 000 € pour la signalétique sur la commune

### DIVERS

#### SERVICES GÉNÉRAUX

> 55 000 € pour l'achat de deux véhicules utilitaires

[TRIBUNE]

## Ces dernières semaines ont été riches en événements :

Tout d'abord, suite à l'agression dont a été victime le personnel, nous comprenons fort bien que la déchèterie ait été fermée pendant un mois suite à un arrêté conjointement signé par le Président de la CCPG qui gère cet équipement, et par le Maire de notre commune. Durant cette période, la situation a été analysée et des propositions que nous soutenons ont été faites par le Maire de St Ismier. Afin d'éviter à l'avenir que de nouvelles tensions et des incidents graves ne se produisent, il semble souhaitable **que ce terrain d'accueil retrouve sa vocation initiale** et redevienne une aire de passage, plutôt qu'une aire de séjour accueillant des familles sédentarisées.

Nous déplorons en revanche la prolongation de fermeture de la déchèterie, décidée **unilatéralement par la CCPG**, qui contraint les habitants de St Ismier et des communes voisines à se rendre à Crolles ou à La Terrasse alors que nous disposons d'un équipement parfaitement fonctionnel sur place. De même **nous sommes fermement opposés à une réduction des horaires d'ouverture** envisagée par la CCPG.

Le mois de mars a aussi été consacré au débat d'orientation budgétaire. La décision par le gouvernement de réduire la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État aux collectivités territoriales pèse lourdement sur le poste des recettes. Elle nous contraint à diminuer les dépenses si nous voulons maintenir l'équilibre des finances de la commune et conserver une certaine capacité d'investissement. Nous serons donc très vigilants quant aux services et dépenses impactés. En cas d'arbitrage, nous préférons **maintenir un bon niveau d'investissement** et encourager les dépenses en faveur de **l'éducation des enfants et de la petite enfance**.

Sur ce thème de l'éducation, nous avons appris que le rectorat de Grenoble envisageait la **fermeture de 2 classes** dans nos écoles. **Nous nous mobiliserons contre ce projet** afin que les classes ne soient pas en sureffectif à la prochaine rentrée.

Sylvain Michalik

## Budget 2015 : un exercice ardu

Le vote du budget est un acte politique fort car il détermine les moyens financiers de la commune. Il s'agit d'un moment important dans la vie communale, tout particulièrement cette année. En effet, le budget 2015 est le premier élaboré par l'équipe majoritaire en place, le budget 2014 ayant été voté, selon les règles en usage, par l'équipe précédente. Un débat obligatoire associant la minorité devant précéder le vote, Monsieur le Maire a exposé, lors du dernier conseil municipal, les grandes orientations budgétaires qui traduisent les intentions politiques de son mandat. Dans les échanges qui ont suivi notre équipe a considéré que ce projet de budget avait été élaboré avec rigueur, dans l'optique d'optimiser les ressources sans augmenter les taux communaux sur la fiscalité locale. Il faut bien se rendre à l'évidence : la diminution drastique des recettes ne permet pas de financer des projets qui font rêver et que nous avons envisagés dans nos programmes lors des élections municipales.

### Déchetterie : halte à la fermeture

Nombre d'habitants se sont heurtés, ces derniers temps, à une porte fermée lors d'un passage à la déchetterie. Ils ont dû se résoudre à prendre le chemin de Crolles en maugréant contre la commune ! Il convient de rappeler que la déchetterie relève de la compétence de la Communauté de Communes. Cette dernière a pris la décision de fermer le site en raison d'incidents sérieux (tir de revolver, etc.) entre les gens du voyage implantés sur le terrain mitoyen et les employés de la déchetterie. La commune a donné un avis favorable à la fermeture d'un mois mais s'est opposée à une prolongation qui lui a été imposée, malgré tout, par la Communauté de Communes. Notre équipe, présente au sein des commissions intercommunales, a demandé que ce service soit rétabli sans tarder et apporte son soutien à l'équipe majoritaire sur ce dossier ainsi que sur le refus de fermeture du dimanche. En effet, notamment pour des raisons de gestion du personnel, l'ouverture 7 jours/7 est remise en cause.

Christiane Schemel, Arielle Poncin, Christian Dullin

[INTERCOMMUNALITÉ]

## À vos appareils photo !



RENSEIGNEMENTS ET RÈGLEMENT  
[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) ou 04 76 08 04 57

La communauté de communes lance ce printemps son premier concours photo sur le thème « Mon village, mon Grésivaudan ». Elle vous met au défi de capturer, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, la plus belle image du territoire.

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs, en individuel ou en collectif (quatre personnes maximum). Ils sont invités à capturer des instants magiques ou des lieux insolites ou encore typiques sur les 47 communes du territoire.

### Les thèmes définis

Le patrimoine, les habitants et la nature. Chacun pourra s'exprimer sur l'un ou l'autre de ces thèmes, voire sur les trois. Les participants, qui

pourront travailler en argentique ou en numérique, vont concourir dans l'une des trois catégories suivantes : générale, moins de 18 ans et concours d'auteurs (série de cinq photos exprimant une histoire, une suite cohérente).

Un jury sera désigné pour sélectionner les plus beaux clichés dans chaque catégorie avec, à la clef, de nombreux lots et la chance de voir valoriser ses photos dans les communes.

[PARIMOINE]

## La tour d'Arces mise en valeur

**HISTOIRE** L'association « La tour d'Arces » a mis en valeur la tour qui vous attend, à l'occasion d'une promenade ou d'une randonnée.

### Qu'est-ce qui a changé ?

Le site a été entièrement nettoyé. Des plantations ont été réalisées en 2014 pour stabiliser l'érosion. Les murs d'entrée de la tour ont été renforcés pour sécuriser la promenade.

La tour a été nettoyée des végétaux qui l'envahissaient. Les murs d'enceinte, autour de la tour, ont été dégagés des broussailles et des arbres.

En montant le chemin d'accès vous aurez une visibilité sur le bâti. Les arbres morts ont été coupés en haut du chemin.

### Qui a travaillé ?

Les bénévoles de l'association de la tour d'Arces ont travaillé avec le lycée horticole de Saint-Ismier en partenariat avec la mairie.

Les lycéens ont réalisé les plantations et sécurisé les murs d'accès. Le Centre de formation professionnel (CFPPA) a abattu les arbres et fait de l'acrobatie sécurisée pour nettoyer les murs intérieurs et extérieurs.

La mairie verse une subvention à l'association qui permet de financer en partie les interventions du lycée horticole.



### Comment nous aider ?

Vous pouvez rejoindre les bénévoles de l'association pour participer aux travaux de nettoyage du site, de restauration et de sécurisation.

Vous êtes les bienvenus pour devenir membre de l'association moyennant une participation annuelle de quinze euros pour une personne et 20 € pour un couple.

Président **Jacques Chapelle**  
[tourarces@gmail.com](mailto:tourarces@gmail.com)  
 Tél. 07 87 94 78 14

[JARDINAGE]

### Compost gratuit

Le Grésivaudan propose à ses habitants du compost gratuit pour alimenter leurs jardins ou plantations. Les tas de compost seront mis à disposition à partir du 02/04/15 sur 19 communes partenaires.

Pour Saint-Ismier : lieu-dit la Bâtie, sur le chemin qui longe le centre équestre.

Tous les sites sur [www.legresivaudan.fr/](http://www.legresivaudan.fr/)-  
Compostage

### Formation au compostage

Deux sessions de 18h à 21h  
 Mercredi 29 avril à Laval,  
 lundi 11 mai à Biviers  
 Renseignements et inscriptions auprès de Luc Bahurel 04 76 33 52 05  
 04 76 08 04 57 Ou [lbahure\(at\)le-gresivaudan.fr](mailto:lbahure(at)le-gresivaudan.fr)

[CONSOMMATION]

## En route pour les économies d'énergie

Un audit énergétique global est engagé sur les bâtiments communaux et doit nous permettre d'identifier des gisements d'économies d'énergies et de proposer des actions de maîtrise de consommation sous la forme d'investissements hiérarchisés et économiquement rentables. L'objectif à 5 ans : réaliser une économie de 260 000 kWh soit 10 % de notre facture énergétique.

### Les mesures concernent le chauffage...

- Isolation avec le remplacement des chassis vitrés et l'isolation des combles dans les écoles, dans la maison du Rozat et réhabilitation de l'ancien local des pompiers.

- Régulation thermique avec l'installation de robinets thermostatiques.
- Sectorisation des locaux de l'Agora pour adapter le chauffage à l'occupation des locaux.

Remplacement de la chaudière fioul de la mairie par une chaudière gaz à condensation avec raccordement du circuit de chauffage de l'école Clos Marchand (objectif 2016).

### ...Et l'électricité

- Projet d'installation d'une commande centralisée pour l'éclairage public et adaptation des temps d'éclairage au niveau d'éclairage.
- Mise en place de systèmes réducteurs de puissance actifs dès 23 h (dès 2015).

Remplacement des sources énergivores par des lampes de dernière génération ou par des luminaires à LEDS (dès 2015).

- Mise en place de détecteurs de présence à l'Agora.
- Désactivation des VMC pendant les vacances scolaires.

Ces modifications se feront sur plusieurs exercices budgétaires, nous vous tiendrons régulièrement informés.

ÉCONOMIE  
**10%**  
 DE NOTRE  
 FACTURE  
 ÉNERGÉTIQUE

[AGORA]

DANSE



## Cultures urbaines

### Graff et hip-hop

L'Agora et le Service Jeunesse de Saint-Ismier proposent un rendez-vous avec les cultures urbaines le samedi 30 mai pour vous faire découvrir les arts de la rue (graff, hip-hop...).

À partir de 14 h 30, ateliers graff par l'association « mets d'la couleur ». L'occasion pour les très jeunes de crayonner des graffs et pour les plus grands de créer une œuvre personnelle sous le regard de moniteurs.

Restauration proposée par le Local Jeunes avant une démonstration de hip-hop, organisée par Christopher El Ketob accompagné par le Dj Fred C, dans le théâtre à 19 h (entrée 3 €).

Samedi 30 mai dès 14h30 à l'Agora de Saint-Ismier.

[MÉDIATHÈQUE]

### Venez découvrir la littérature de l'imaginaire

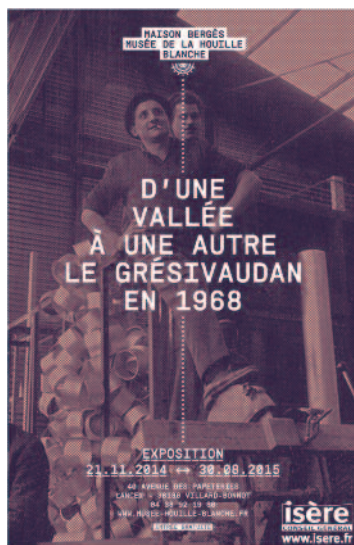
Le directeur et une libraire spécialisée d'Arthaud Grenoble partageront leur passion pour la science-fiction, le fantastique, la fantasy mais aussi des textes plus contemporains qui traversent plusieurs genres.

Vente de ces romans contemporains, à petit prix  
**Vendredi 10 avril à partir de 17 heures dans la médiathèque de Saint-Ismier.**



**À NOTER** Le premier salon du livre sur l'imaginaire « Grésimaginaire » le 11 et 12 avril à l'espace Aragon.

### Animation autour de l'exposition « D'une rive à l'autre »



Ces clichés de 1968 du Grésivaudan, le long des deux rives de l'Isère, vous évoquent-ils un souvenir?

Jusqu'au 18 avril, la médiathèque vous invite à partager vos impressions en écrivant sur les post-it mis à votre disposition.

Exposition de photographies visible au musée de la Houille-Blanche - Maison Bergès de Villard-Bonnot jusqu'au 30 août 2015.

[AGORA]

### Dernier spectacle de la saison culturelle

#### Comédie Musicale « Bistrot Club » par Music@scène

Le Bistrot Club, établissement parisien, accueille des habitués de toutes sortes, dont des artistes en quête d'identité. Le bar célèbre avec faste ses dix années d'existence. Cependant, l'établissement risque de disparaître car l'actionnaire principal a décidé de le vendre, malgré les protestations des associés, du personnel et des clients qui décident de se battre pour assurer la pérennité du lieu.

Judi 9 et vendredi 10 avril 2015 à 20 h 30, 12 €, 8 € (-12 ans)  
Réservation sur [www.agora-saint-ismier](http://www.agora-saint-ismier)

### Art'Si

La prochaine exposition des peintres et sculpteurs du Grésivaudan se tiendra du 9 au 16 octobre 2015 (modifications possibles).

Thème: "Reflets"  
Le format est libre, mais dans les limites fixées par la dimension des panneaux d'exposition:  
largeur max.: 70 cm  
hauteur max.: 100 cm  
Dimension min.: 30 cm

Dossiers d'inscription à retirer auprès de Bérengère Douchin 04 76 52 01 60 ou sur le site [artsi-gresivaudan.fr](http://artsi-gresivaudan.fr)  
Dépôt des dossiers 5 juillet.

### ANIMATION

#### Les arts du récit

**15 h :** Aimée Douce de La Salle contera des histoires inspirées par l'Inde et l'Afrique, les musiques comme le blues, le jazz, la musique baroque (6 à 10 ans).

**15 h 45 :** l'artiste s'adressera aux plus petits pour conter ses propres histoires chantées avec *Le chat gros comme un petit doigt* ou *Petites histoires de minous*.

Mercredi 20 mai dans le parc de la mairie.

[SPORT]

# Terrain synthétique de football

## Complexe François-Régis Bériot

**FOOT** Le Syndicat Intercommunal ZONE Verte du Grésivaudan (SIZOV) – compétent pour les Équipements Sportifs de plein air sur les communes de Bernin, Biviers, Montbonnot, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes – va construire un terrain synthétique de football en lieu et place du terrain stabilisé du complexe François-Régis Bériot à Saint-Ismier.



Cet équipement, aux mêmes dimensions que le terrain actuel, aura un accès réglementé pour préserver son revêtement. Il disposera de gradins pour environ 200 places assises.

Ce futur terrain synthétique sans remplissage, en « gazon pur », a été choisi pour des raisons de qualité et de confort de jeu. Le terrain sera homologué par la Fédération Française de Football au niveau 5 (niveau régional maximum). Il bénéficiera d'un nouvel éclairage plus performant de 150 lux

nécessitant quatre mâts avec quatre projecteurs chacun.

Les abords du terrain seront aménagés afin de permettre l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite selon la réglementation en vigueur.

Le projet prévoit également la réhabilitation et l'élargissement de la totalité du cheminement piéton parcourant le parc du complexe avec le réemploi du sable extrait du terrain stabilisé actuel améliorant ainsi l'activité joggers/piétons.

De nouveaux arbres – espèces rustiques – remplaceront les acacias, parasités par le gui, abattus cet hiver.

Le démarrage des travaux est envisagé pour mi-mai 2015. Ils dureront environ quatre mois. En fonction de l'avancement des travaux, certaines zones seront inaccessibles au public.

**L'ensemble du projet est estimé à 1 060 00,00 € TTC.**

### STAGES

#### Rugby Club Grésivaudan SIZOV

Le Rugby Club Grésivaudan réactive les stages multisports pour les 8/13 ans (ouverts à tous), à Saint-Nazaire. Prochain stage du 13 au 17 avril 2015. Découverte ou pratique de sports comme le baseball, l'ultimate, le football américain et bien d'autres...

**Responsable du stage:**  
C. Durupthy, 06 31 76 12 47  
ou mac312@hotmail.com

[CLUB]

#### L'Entente Sportive du Manival, un club familial

Depuis 1982, ce club de football regroupe les cinq communes du SIZOV dont Saint-Ismier qui abrite son siège et l'équipement sportif Route du Pont Rivet. L'objectif du club est de développer la pratique du football sur le secteur tout en favorisant des valeurs éducatives et sociétales.

#### Les temps forts de l'année

- Stages (Toussaint, printemps, été) pour les enfants de 6 à 13 ans
- Tournois hivernaux en salle (Pré de l'eau à Montbonnot)
- Stages d'oxygénation 3 jours fin Août pour les U15 et U17.

#### Les dates à retenir

**Samedi 13 et dimanche 14 juin**  
**Tournoi international U11 et U13.**

#### En chiffres

#### FOOTBALL À 11 9 ÉQUIPES DES U15 AUX VÉTÉRANS

encadrées par une équipe dirigeante, des accompagnateurs, des éducateurs et des bénévoles

**443**  
**LICENCIÉS**  
EN 2015  
& **15 ÉQUIPES**

#### Prapoutel sports évasion

Sports et air pur pour les 6/16 ans du 6 juillet au 21 août 2015. Des brochures d'inscription sont à votre disposition dans le hall de la mairie.

**Renseignements**  
tél/fax : 04 76 52 73 95  
ou 06 81 06 25 82  
[www.pse38.com](http://www.pse38.com)  
[info@pse38.com](mailto:info@pse38.com)

# Agenda

## avril

> **Jeudi 9 et vendredi 10 avril**  
**Bistrot Club** par La Cie Music@scène à 20 h 30 à L'Agora.

> **Vendredi 10 avril**

• **Cérémonie pour les jeunes de 18 ans en 2015** en mairie à 18 h 30.

• **La littérature de l'imaginaire** par la Librairie Arthaud à la médiathèque à 17 heures.

• **Association Mouv'Job** : préparation aux entretiens oraux d'entrée dans une école de l'enseignement supérieur, à 18 h 30 **salle Mont-Aiguille à L'Agora**. contact@mouv-saint-ismier.com

> **Samedi 11 avril**

• **Entre Terre et Ciel** concert par l'« Ensemble vocal harmoniques de Moirans » **Église de Saint-Ismier** à 20 h 30.

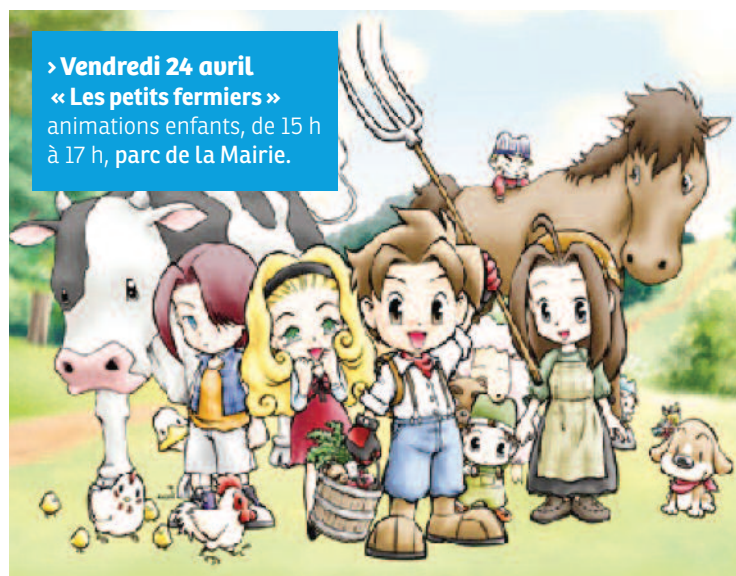
• **Zumba fitness** Organisé par le Rugby Club du Grésivaudan en faveur de l'association « Locomotive » enfants hospitalisés au CHU. **Salle Cartier Million à Saint-Nazaire les Eymes**. Entrée 10 € enfants et adultes à partir de 14 heures.

> **Du lundi 13 au vendredi 17 avril**

**Stage multisports** (8-13 ans) proposé par Le Rugby Club Grésivaudan. **Saint-Nazaire les Eymes** contact 06 31 76 12 47.

> **Vendredi 24 avril**

• **Conseil municipal** en mairie à 19 h 30.



## mai

> **Mardi 5 mai**

**Café des aidants** : « Je me sens coupable... » de 14 h 30 à 16 h 30 à **L'attero**, 125, ZA Les longs Prés à Lumbin. Infos 04 56 58 16 41

> **Vendredi 8 mai**

**Commémoration** de l'Armistice de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale 11 heures, **Doyen Gosse**, 11 h 15 **Plaque Lagier**, et 11 h 30 monuments aux morts.

> **Vendredi 15 mai**

**Pont de l'Ascension** : la mairie et les écoles seront fermées.

> **Mercredi 20 mai**

**Les arts du récit** : un conte d'Aimée Douce de la Salle dans le **parc de la mairie** à 15 h.

> **Vendredi 22 mai**

• **Soirée évasion** par ACSI à 20 h 30, **salle des fêtes du Rozat**. Ouvert à tous.

• **Association Mouv'Job** propose une réunion d'information. Partager l'information, découvrir des métiers ou études, à 18 h 30 **salle Mont Aiguille à L'Agora**. contact@mouv-saint-ismier.com

> **Mardi 26 mai**

**Thé, café, chocolat et lectures** à la **médiathèque** de 15 h 30 à 16 h 30.

> **Vendredi 29 mai**

**Conseil municipal** en mairie à 19 h 30.

> **Samedi 30 mai**

• **Fête des nationalités**, à partir de 12 heures, **parc de la mairie**.

> **Samedi 30 mai**



• **Graff et hip-hop**

- 14 h 30 : ateliers graff  
- 19 heures : démonstrations de hip-hop. À **L'Agora**, entrée 3 €, restauration légère.

> **Samedi 30 et dimanche 31 mai**

**Exposition** par la MPT des activités dessin, peintures à l'huile, aquarelle, modèle vivant, de 9 heures à 18 heures. **Salle des fêtes du Rozat**. Vernissage samedi 30 à 11 h 30.

## juin

> **Mardi 2 juin**

**Café des aidants** : « Maladies neurologiques : comment accompagner ? » de 14 h 30 à 16 h 30 à **L'attero**, 125, ZA Les longs Prés à Lumbin. Infos 04 56 58 16 41

> **Samedi 6 juin**

**Exposition** par La Maison pour tous, des ateliers restauration de tableaux et cadres et d'encadrement, de 9 heures à 18 heures **Salle des fêtes du Rozat**.

> **Samedi 6 et dimanche 7 juin**

**Gala de danses** par La MPT  
- Samedi deux séances : 17 h 30 et 20 h 30 : danses jazz, hip-hop, contemporaine, latines, afro-caribéenne.  
- Dimanche 15 h : danse classique. À **L'Agora**.

> **Mardi 9 juin**

**Thé, café, chocolat et lectures** à la **médiathèque** de 15 h 30 à 16 h 30.

> **Vendredi 12 juin**

**ACSI** Soirée présentation du programme 2015-2016, **salle des fêtes du Rozat** à 20 h 30, ouvert à tous.

> **Du vendredi 12 au mardi 26 juin**

**La médiathèque** organise une vente des livres déstockés de son fonds et de sa réserve : livres de poche 0,50 €, livres grand format 1 €, BD 2 €, revues 0,50 € et CD audio 2 €.

> **Samedi 13 et dimanche 14 juin**

**ESManival** propose un tournoi de football international U11 et U13 au **stade François-Régis Bériot**.

> **Samedi 20 juin**  
**Saint-Ismier en fête**

- 17 h 30 : jeux dans le **parc de la mairie**,  
- 19 heures : concert de **L'AMZOV**, **fontaine du Rozat** et chorales sur la **place de l'Église**.  
- 20 heures : bal avec l'orchestre **Jean-Pierre Franck**, sur la **place du village**.  
Buvette et restauration sur place.

> **Vendredi 26 juin**

**Conseil municipal** en mairie à 19 h 30.

> **Mardi 30 juin**

**Grésiblues**  
Dans le **parc de la mairie**.

## juillet

> **Jeudi 2 juillet**



**Cinétoiles**

- 17 heures : animations proposées par le Comité des fêtes.  
- 21 h 30 : Projection du film *Belle et Sébastien* offerte par Le Grésivaudan. **Parc de la mairie**.

> **Du lundi 6 au vendredi 10 juillet**

**Stages de poterie**  
MPT de 9 h 30 à 11 h 30.  
Renseignements 06 89 70 61 48.